

Conseil de Quartier Sorbonne

Jeudi 15 octobre 18h00 à 20h30

Mairie du 5^{ème} arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle des Fêtes

Le Conseil de Quartier s'est exceptionnellement tenu à huis clos en raison de la crise sanitaire en cours et des mesures de restriction imposées par la Préfecture.

Ordre du jour et intervenants

- Modernisation du Musée Cluny : refonte des parcours muséographiques, reprise du jardin médiéval et optimisation de l'insertion urbaine
Séverine LEPAPE, Directrice du Musée de Cluny
Élise GROUSSET, Responsable communication et partenariats
- Travaux RATP métro Cluny - La Sorbonne
Sylvie POUGET, Agence territoriale de Paris & de la Seine-et-Marne
Jean-Philippe DA COSTA, Chef de projet RATP
- Réouverture de la Poste Paris Sorbonne (Cujas)
Anne Laure CHARPENET, Directrice de la Distribution 5e et 13e, La Poste
Valérie CATHELY, Responsable Communication Institutionnelle, La Poste
Monsieur ROUSSEAU, Directeur des Projets Réseau Paris Sud, La Poste
- Évolution de la sécurité Place Maubert et ses alentours
Sébastien BIEHLER, Commissaire central adjoint 5e et 6e
Véronique GENTÉ, Cheffe de circonscription 5e et 13e de la DPSP
- Questions diverses

Modernisation du Musée Cluny : refonte des parcours muséographiques, reprise du jardin médiéval et optimisation de l'insertion urbaine

Séverine LEPAPE, Directrice du Musée de Cluny

Élise GROUSSET, Responsable communication et partenariats

Depuis août 2019, des travaux sont entrepris pour rénover l'intérieur de l'hôtel, pour favoriser sa mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, avec des circulations verticales, dans le respect des monuments historiques, et de pouvoir présenter un parcours des collections plus intelligible et donc en grande partie chronologique avec un certain nombre de nouveautés.

Ce chantier est la dernière partie des ambitieux travaux débutés mi-août 2019, le plus spectaculaire étant le nouvel accueil du musée inauguré en juillet 2018.

La réouverture du Musée devait se faire en mai 2021 mais à cause de la fermeture due à la crise sanitaire, du 14 mars au 1^{er} juillet, un retard est à prendre en compte. Le chantier n'a pu reprendre qu'en juin 2020.

Les trois mois de reprise du mois de juillet 2020 au 28 septembre 2020 ont permis d'accueillir des visiteurs, essentiellement parisiens et franciliens. Le Musée est désormais malheureusement entièrement

fermé. Le nouveau calendrier prévoit une réouverture au premier trimestre 2022, soit un retard d'un peu moins d'un an sur le prévisionnel initial.

Cet Hôtel médiéval construit à la fin du 15^e siècle ne laissait que peu de possibilité de visite aux personnes en fauteuil roulant. Grâce au percement d'un ascenseur, les personnes avec une poussette ou à mobilité réduite (PMR) pourront désormais accéder à des salles supplémentaires, à l'hôtel médiéval et notamment à la salle Notre-Dame.

Autre réalisation importante, la rénovation intégrale de l'hôtel médiéval (électricité, fluides, peintures, poutres) et notamment de la salle romane qui constitue le joyau de cette rénovation avec une scénographie extrêmement impactante. Une ancienne peinture du 19^e siècle a été mise au jour durant les travaux. La salle d'Orfèvrerie va recevoir une nouvelle scénographie pour libérer l'ensemble de la salle et la consacrer à l'art de la chevalerie et à la vie à la fin du Moyen-Âge. 1 700 œuvres composeront ce nouveau parcours.

La rénovation du jardin concerne à la fois le jardin d'inspiration médiéval fermé depuis 2014 et la partie jardin public. La rénovation de ces deux espaces se fera par la Ville avec un financement par le Musée.

Il y aura bien deux jardins : le jardin médiéval qui sera intégré au Musée. Il correspond au jardin historique de l'abbé qui avait été complètement gommé début 2000. Le reste du jardin restera jardin public, ouvert à tous. Les deux jardins devraient rouvrir au troisième trimestre 2022.

La plus grande partie du chantier se fait à l'intérieur du Musée Cluny. Les bungalows de chantier vont progressivement disparaître.

La Maire, Florence Berthout, remercie le Musée d'avoir entendu sa demande de ne pas avoir étendu la base vie sur le square Paul-Painlevé. La question de la rénovation de ce square devra se poser, souligne par ailleurs la Maire.

A la question d'une Conseillère de quartier sur la possibilité qu'un espace café / restauration soit créé, la Directrice du Musée répond qu'un petit café des amis du Musée sera ouvert avec une sélection d'œuvres sur l'Hôtel et le Musée au 19^e siècle.

Un Conseiller de quartier s'interroge sur la présence de camions de fort tonnage et sur le réaménagement du jardin côté public avec le maintien ou non de l'aire de jeux. La Maire répond que oui, le jardin sera rénové. Une nouvelle aire de jeux sera aménagée et il n'y aura pas de camions à fort tonnage répond la Directrice du Musée. Le gros des travaux est derrière nous.

Travaux RATP métro Cluny - La Sorbonne

Sylvie POUGET, Agence territoriale de Paris & de la Seine-et-Marne

Jean-Philippe DA COSTA, Chef de projet RATP

A la suite de l'incendie sous le tunnel du Mont Blanc en 1999, un arrêté de 2005 a révisé les obligations liées au désenfumage des ouvrages souterrains. Déjà 190 ouvrages en renforcement ou renouvellement et 16 nouveaux ont été créés depuis par la RATP.

La nature des travaux sur le boulevard Saint-Germain consiste au renforcement de l'ouvrage de ventilation de la station Cluny-La Sorbonne, l'ouvrage se situant à 15 mètres de profondeur. Un nouveau ventilateur va y être installé.

L'emprise du chantier est limitée au maximum. Elle est installée au niveau de la sortie Cluny à l'angle du boulevard Saint-Michel et du boulevard Saint-Germain, avec une déviation de la voie piétonne sur l'ancienne voie bus et la mise en place d'un passage protégé. La Maire fait remarquer que les Parisiens trouvent que les séparateurs de voies type GBA rouge et blanc sont jugés « affreux ». Il s'agit d'un équipement imposé par la Ville et la Préfecture répond la RATP. Le Jardin médiéval du Musée de Cluny n'est pas impacté par les travaux.

La Maire s'interroge sur les éventuelles nuisances sonores pendant les travaux. Tout se faisant en sous-sol, sauf éventuellement la nuit de la livraison du ventilateur (moteur de deux mètres de diamètre), ces travaux ne doivent pas générer de nuisances sonores.

Une Conseillère de quartier fait remarquer qu'il n'y a pas d'ascenseur ni d'escalator aux stations Maubert-Mutualité, Cluny – La Sorbonne et Odéon pour accéder à la ligne 10 du métro ce qui est pénalisant pour les personnes à mobilité réduite. La RATP répond que le RER, tramway et bus, sont désormais accessibles pour les PMR. Le viaduc de la ligne 6 est en cours d'étude. Les coûts engendrés sont extrêmement importants. La RATP travaille à améliorer davantage l'accueil des personnes handicapées dans le métro. L'ensemble des agents en station sont formés sur ces sujets.

Un Conseiller de quartier se plaint de l'absence de coordination entre les services ce qui aboutit à ouvrir et fermer la chaussée en permanence.

Réouverture de la Poste Paris Sorbonne (Cujas)

Anne Laure CHARPENET, Directrice de la Distribution 5e et 13e, La Poste

Valérie CATHELY, Déléguée aux Relations Territoriales de Paris, La Poste

Monsieur ROUSSEAU, Directeur des Projets Réseau Paris Sud, La Poste

Selon les représentants de La Poste, la carte de la répartition des bureaux de Poste dans Paris montre que le 5^e est relativement bien fourni comparé à d'autres arrondissements comme le 16^e.

Il y a quatre bureaux aujourd'hui dans le 5^e arrondissement en plus des partenaires comme Franprix et Monoprix qui délivrent le service postal sur le courrier et le colis en développement.

Le bureau anciennement appelé « bureau Cujas », demain « espace Poste Panthéon » est en cours de rénovation. La Maire fait part des nombreux courriers et plaintes reçus par administrés, souvent âgés ou à mobilité réduite, qui utilisaient le service financier de la Poste Sorbonne et doivent maintenant se déplacer jusqu'à Jussieu. Les opérations bancaires sont possibles sur les bureaux Jussieu et Médicis.

La Directrice de la Distribution 5^e et 13^e aborde la question du bureau de la Poste Panthéon. Il devrait ouvrir ses portes avant la fin d'année et proposera des services spécialisés axés sur les courriers et les

colis avec possibilité de passer le code de la route avec des horaires d'ouverture larges y compris le samedi matin.

Dès mars 2021, des facteurs seront installés sur le site de la Poste Panthéon pour une livraison courrier en mode doux – vélos et piétons - sur l'intégralité du 5^e. Des surfaces vont se libérer à la Poste Mouffetard pour accueillir le colis Colissimo et ainsi distribuer les colis en mode propre et doux dans l'arrondissement à partir de mars 2021.

La Directrice de la Distribution 5^e et 13^e évoque les difficultés de distribution pendant la crise du Covid mais annonce un retour à la normal depuis la rentrée.

Une Conseillère de quartier évoque la difficulté des habitants qui en rentrant chez eux vers 19 heures trouvent la Poste fermée. La Responsable Communication Institutionnelle répond que l'ouverture a été expérimentée et mise en place dans certaines agences entre 19 et 20h mais sans résultat probant et ne permettant de confirmer le besoin d'ouverture sur cette plage horaire.

Évolution de la sécurité Place Maubert et ses alentours

Sébastien BIEHLER, Commissaire central adjoint 5e et 6e

Véronique GENTÉ, Cheffe de circonscription 5e et 13e de la DPSP

Le Commissaire détaille l'évolution des chiffres de la délinquance sur un an. Les vols simples et à la tire, les vols avec violence, les violences volontaires, les vols par effraction d'appartements et les vols de véhicules sont en baisse, due à la période de confinement.

Cependant les dégradations volontaires de biens privés sont en hausse tout comme les vols qui visent les commerces et les vols à la roulotte et d'accessoires. Le Commissaire rappelle qu'il ne faut rien laisser de valeur dans son véhicule.

La cheffe de la circonscription de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) rappelle qu'à Paris la sécurité relève de l'Etat et son représentant, le préfet de police. La maire de Paris dispose de pouvoirs de police administrative pour assurer la tranquillité et la salubrité publique.

La DPSP est notamment en charge de la lutte contre les incivilités. Ces agents sont agréés par le procureur de la République et assermentés. Ils sont compétents pour constater par procès-verbaux des contraventions et veillent à l'application de certains règlements comme celui des marchés et des terrasses. Ils peuvent également en ce moment verbaliser les personnes pour non port du masque.

Véronique Genté précise que les jets de mégots, les épanchements d'urine et les dépôts sauvages ne peuvent être verbalisés qu'en flagrance. La maire indique que ces verbalisations restent insuffisantes au regard de la multiplication de ces incivilités.

Une Conseillère de quartier se dit en colère de ne jamais voir les agents de la DPSP verbaliser les trottinettes et les vélos sur le trottoir notamment angle Soufflot / Saint-Jacques. Véronique Genté s'engage à envoyer des agents sur ce secteur. La Maire rappelle qu'à sa demande, des contrôles ont eu lieu deux fois par jours pendant plusieurs semaines à l'angle de la rue de l'Estrapade et de la rue des Irlandais sur un chemin très emprunté par des enfants.

Par ailleurs, des aménagements ont été réalisés sur les jardinières devant la faculté de Jussieu pour éviter que les skates ne fassent trop de bruit pour les riverains. La Maire est pour l'installation d'une rampe de skate en bord de Seine côté Tino-Rossi ce qui ne dérangerait personne.

Un Conseiller de quartier demande s'il serait possible d'obtenir des statistiques mensuelles. La Maire dit avoir fait la demande au Préfet. Le Conseiller se plaint des nuisances sonores de certains établissements de la rue de la Huchette. Le Commissaire dit que ces établissements font l'objet de contrôles réguliers et rappelle qu'il ne faut pas hésiter à signaler les nuisances à ses services dès qu'elles ont lieu.

S'agissant des personnes sans domicile fixe aux abords de la place Maubert, qui causent de multiples nuisances aux commerces et aux riverains, le Commissaire rappelle qu'il s'est rendu sur place avec la Maire. La loi ne l'autorise pas la police à déplacer de force une personne sauf en cas de flagrant délit ou d'ivresse sur la voie publique.

La Maire intervient sur ce sujet sur lequel elle est beaucoup interpellée. Elle a demandé au Commissaire de faire passer des équipes tous les jours sur ce secteur. Les maraudes interviennent place Maubert et nouent le dialogue. Chaque mois, le comité de vigilance social se réunit à la Mairie pour faire le point et coordonner les actions.

Par ailleurs, la maire a demandé et obtenu des services de la Propreté un lavage quotidien du secteur Maubert et notamment des rues Dante et Lagrange.

Rappel est fait de la mise en place du comité des débits de boisson par Florence Berthout pour régler à l'amiable les problématiques de nuisances.

Anne Biraben intervient pour dénoncer la circulation très importante des vélos et des trottinettes sur les trottoirs et les nombreux cyclistes qui brulent les feux rouges notamment place Maubert. Un Conseiller de quartier ajoute qu'il a failli se faire renverser par un vélo en traversant place Maubert. La Maire propose, au moins pour les trottinettes, que l'on puisse confisquer l'engin mis en cause.

La séance est levée à 20h30.